

DÉCLARATION DU PEN CLUB POLONAIS

22 février 2021

La liberté d'expression et de pensée – droits de l'homme et du citoyen fondamentaux – sont aujourd'hui menacés *de facto* en Pologne par une censure politique et idéologique.

Depuis longtemps déjà, cette liberté était limitée par la méthode des petits pas, journalistes, fonctionnaires, entrepreneurs, militants ou pédagogues étant mis dans le collimateur histoire de savoir, s'ils étaient prêts à devenir de dociles censeurs... Dernièrement, un exemple spectaculaire d'une telle attitude a été la révocation, pour des raisons politiques, de l'exposition des travaux de Chris Niedenthal, photographe de renom mondial, dans la galerie d'un ensemble des écoles d'arts plastiques de Rzeszów. La censure subjective est de retour, éliminant individus et noms – l'histoire de la destruction de l'antenne III de la Radio polonaise démontre manifestement ce dont elle est capable, pour ne pas rappeler de nombreux cas antérieurs. Est également de retour la défense, par le truchement de la censure, de l'image de la réalité faisant l'objet de propagande et d'idéologie. La mythomanie revendique le monopole d'une fiction autoritaire.

Des concepts opaques d'insulte des sentiments religieux et de la nation polonaise sont utilisés comme instruments d'une censure idéologique au cours de procédures, enquêtes, procès civils et pénaux toujours plus fréquents. Ces concepts, et les sanctions pénales qui vont avec, doivent être immédiatement éliminés du Code et de la pratique judiciaire. Non contents d'être opaques, ils sont appliqués sélectivement, tandis que les imputations y basées revêtent elles-mêmes, le plus souvent, le caractère d'insinuations et de diffamation. La présence de tels articles dans le Code impose aux procureurs et magistrats des obligations de propagandistes.

La participation de Reduta Dobrego Imienia (*Redoute de la Bonne réputation*, formellement fondation, personnellement et financièrement – antenne idéologique de PiS et du gouvernement) au procès des professeurs Barbara Engelking et Jan Grabowski change le caractère du procès civil introduit, en apparence, sous forme d'une action privée, contre des chercheurs s'occupant de l'histoire de la Shoah par l'héritière d'un des protagonistes négatifs de leur monographie. Aux côtés des hommes politiques de droite et de journalistes, au conseil d'administration de cet organisme, composé de plusieurs personnes, siège également un artiste de cabaret, jusqu'à il a peu directeur de la télévision publique, qui s'est rendu célèbre en racontant à l'antenne une « blague » sur le génocide :

les camps d'extermination – a-t-il déclaré – on peut les appeler juifs, on sait bien qui assurait le service des fours crématoires. Ainsi pourvue, cette institution sert à faire des procès aux historiens de la Shoah. Dans cette provocation, qui n'est pas la première du genre, il ne s'agit point de la vérité historique sur la Shoah, mais de la mythomanie nationale. C'est bel et bien la défense de la fiction et non pas de la « bonne réputation » de la Pologne que cette défense déshonore et ridiculise.

Des décisions administratives, non seulement dans le domaine de la science, mais aussi de l'éducation, ont un caractère analogue. Le ministre de l'éducation – qui, avant sa nomination à ce poste, a fait des vagues en parlant d'« idiotisme de ce qu'on appelle les droits de l'homme » - a ordonné une vérification idéologique des programmes et des institutions du secteur de l'éducation. Ses propos redonnent de l'importance à la purge entreprise à une si grande échelle moyennant censure.

L'attaque fiscale, annoncée contre les médias indépendants du pouvoir et les bases financières de leur indépendance, revêt aussi le même caractère de censure. Une autre forme d'attaque dirigée contre l'indépendance des médias est leur rachat, sous le couvert de « repolonisation », par de grands groupes commerciaux étatiques. C'est aussi de la fiction : dans ce cas-là, il s'agit du monopole de création d'une image idéologique de la réalité, du monopole d'appropriation de la réalité. Les médias publics déjà monopolisés sont là pour démontrer comment, par le biais de fantasmagories de propagande, remplacer le monde réel.

Il est de coutume de passer de la méthode des petits pas à une attaque tous azimuts contre la liberté d'expression et de pensée. Nous ne pouvons pas laisser dilapider la liberté. Elle est non seulement un droit, mais l'attribut de l'homme.